

UNE INTERROGATION TAXINOMIQUE :

RELATIONS « INTERGROUPES » OU ENSEMBLES FLOUS ?

POSTFACE

Pierre De Visscher

Centre International de Psychologie Sociale

Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle

Pour toute correspondance relative à cet article, s'adresser à Pierre De Visscher, Centre International de Psychologie Sociale, 75 route de Liège, 4141 Louveigné, Belgique ou par courriel <Pierre.DeVisscher@ulg.ac.be>

Concept univoque ou notion floue ?

La taxinomie m'a toujours été¹ – depuis plus d'un demi-siècle – préoccupation constante. Aussi l'usage répandu et quasi consacré de l'expression « intergroupes » me cause-t-il souci dans la mesure où elle est utilisée de façon indifférenciée, comme notion fourre-tout.

Quand on inventorie les écrits relatifs aux « relations intergroupes », on trouve des travaux relatifs aux relations et aux différences entre genres (hommes versus femmes), cultures, nations, groupes sociaux notamment professionnels, organisations, collectivités, microgroupes (trios ou quatuors) voire paires. L'équivoque « intergroupe » recouvre, en ordre dispersé, des réalités distinctes. La visualisation des ensembles réels et de leurs spécificités y est rarement prégnante.

Cette non-univocité, pratique courante souvent pour raisons de commodité, se retrouve dans les périodiques scientifiques les plus estimables. Consultons le numéro de juillet 2005 (*vol. 8, n° 3*) de *Group Processes and Intergroup Relations* consacré à « *Intergroup relations: Its linguistic and communicative parameters* ». En ce concerne les « groupes » y comparés, il est question notamment de dyades, d'entités linguistiques ou ethniques (*blancs, noirs, latinos*), de nationalités (*belge, française, suisse*), etc.

1. Je me suis d'ailleurs autorisé à reprendre ici l'un ou l'autre passage de certains de mes écrits antérieurs :

- La psychologie sociale des psychologues et celle des sociologues. Analyse comparée des principaux manuels de psychologie sociale, *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales*, Louvain, n°7, 1954, p.707-748 ;
- De quoi parle-t-on ? ch. 1, p. 17-58 in *Us, avatars et métamorphoses de la dynamique des groupes. Une brève histoire des groupes restreints*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1991 ;
- Quelqu'un a dit « groupe » ? De quoi parle-t-on ?, ch. 1 p. 9-54, in *La dynamique des groupes d'hier à aujourd'hui*, Paris, P.U.F., 2001 ;
- Quelqu'un a dit : « psychologie sociale », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°51-52, septembre-décembre 2001, p. 31-44.

De même, le présent numéro double 67-68 des *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* répertorie cinq articles sous l'intitulé « Relations intergroupes ».

Sont abordées : la domination masculine et l'identité de genre dans quatre pays ; l'asymétrie du masculin et du féminin dans leurs rapports au pouvoir organisationnel ; la théorie dite « des émotions intergroupes » en fonction d'appartenances « sociales » ; la culpabilité collective d'immigrants ; les attitudes des plus jeunes à l'égard des personnes âgées.

Une chose est commune à ces numéros, intitulé ou sous-intitulé « Relations Intergroupes », les « groupes » n'y sont assurément pas conçus selon une approche lewinienne :

« L'essence du groupe n'est pas la similarité ni la dissimilarité de ses membres, mais leur *interdépendance*. Chaque groupe peut être caractérisé comme une *totalité dynamique* ; ceci signifie qu'un changement dans l'état d'une de ses sous-parties change l'état de n'importe quelle autre sous-partie » (Lewin, 1948 ; p. 84).

Cette « mutation » dans l'usage de la notion « groupe » est confirmée très explicitement par Jacques-Philippe Leyens au début d'un chapitre intitulé « Cognition sociale et relations intergroupes »:

« Avec l'avènement de la cognition sociale et des théories de l'identité sociale et de l'autocategorisation (...) les études des relations entre groupes ont connu un regain d'intérêt. Toutefois les groupes dont il sera question (...) ont une réalité différente de celle qu'ils avaient reçue au lendemain de la deuxième guerre mondiale, (...) les groupes investigués sont le plus souvent des rassemblements de personnes qui ne se connaissent pas, ou des entités abstraites. Dans les deux cas, les individus sont étiquetés (...) ils font partie d'une catégorie sociale dont il n'est pas du tout nécessaire que les membres soient présents pour que l'effet d'une telle appartenance soit étudié (...) le groupe s'est presque littéralement réduit à une catégorie sociale qui détient son existence de la perception que l'on en a. (...) Il n'est donc plus question de scruter la cohésion ou les réseaux de communication de tels groupes puisqu'on s'adresse uniquement à quelqu'un qui a en tête l'existence de ces groupes, à un percevant comme on dit dans le jargon, et à un seul à la fois » (Leyens, 1997 ; p. 127).

Dans une telle perspective, catégories, groupes sociaux, groupes restreints, genres, religions, ethnies, nations ne sont plus alors que des prénoms ; « groupe » est leur nom de famille. Leur communalité n'est justifiée que par la seule conscience qu'aurait chaque personne d'appartenir à une entité, à une catégorie voire à un rassemblement circonstanciel.

À ce propos le naïf pourrait poser des questions absurdes du genre : quel « groupe » un inverti fondera-t-il ? Mais l'absurde n'est-il pas, s'il faut en croire Camus, « la raison lucide qui constate ses limites » ? Pour rester sérieux, citons Michel-Louis Rouquette quand il exprime plus sereinement sa perplexité :

« Déterminer comment un sujet vient à se considérer comme membre d'un groupe constitue un problème psychologique tout à fait intéressant dans une perspective cognitive, mais ... laisse ... de côté les problèmes proprement *psychosociaux* de la genèse objective et de la caractérisation extrinsèque du « groupement ». Autrement dit, tenter de définir le groupe à partir d'instances personnelles comme le « self concept », c'est ramener la psychologie sociale à la psychologie individuelle... » (Rouquette, 1981 ; p. 130).

À vrai dire ce qui fait question dans « relations intergroupes » c'est bien le mot « groupes », utilisé de façon hyperextensive en langage quotidien pour désigner n'importe quelle entité sociale qu'elle soit effective, perçue ou supposée. On qualifiera de « groupe » le couple de retraités en promenade avec leur chien, les

supporters déchaînés d'une équipe de basket-ball dans leur salle omnisports, la dizaine de personnes attendant le bus 33, les membres de la « classe » sociale dite « bourgeoise », les habitants de confession musulmane de mon quartier, les citoyens d'un pays, les fans de la *Star Academy*, les férus d'écologie, l'appartenance à la pseudo race juive, les gens qui parlent le wallon, l'ensemble des agnostiques...

Au delà de cette soupe, plat du jour du tout-venant, on pourrait supputer que les psychologues au moins, en tout cas les scientifiques, s'attachent à qualifier avec quelque exactitude les réalités qu'ils scrutent. Hélas, il n'en est rien.

Il est par exemple intéressant de noter que les seules définitions « classiques » du groupe répertoriées par D. Capozza et Ch. Volpato (1994 ; p. 14) sont des définitions de psychologues – jamais de sociologues – et toutes ultérieures à 1950 : Sherif, Bales, Tajfel, Turner et Brown. Il est vrai que l'utilisation du mot « groupe » par les psychologues est relativement récente : elle fit d'ailleurs d'emblée l'objet d'un dérapage malencontreux à la suite du conflit quasi paroxystique suscité par l'opposition d'Allport envers McDougall.

Un dérapage individualisant

W. McDougall (1920) avait proposé le concept de « *group mind* » : il entendait par là que toute société humaine structurée devait disposer d'un « système organisé de forces psychiques ». Cet « esprit de groupe » pouvait être considéré comme une propriété de l'ensemble du collectif plutôt que des individus qui le composent, dans la mesure où les membres peuvent en être remplacés sans que change le système de forces y opérant.

Le concept fut mal accepté et peu compris par certains psychologues. Pourtant l'idée n'était pas neuve, en tout cas pour toute personne ayant un minimum d'information sociologique. Durkheim n'avait-il pas avancé l'hypothèse d'une « conscience collective » ? ! Wundt ne consacra-t-il pas le dernier tiers de sa vie à élaborer une « psychologie des peuples » ? Bien plus tôt (au XIV^{ème} siècle déjà) Ibn Khaldoun n'a-t-il pas forgé un concept de « solidarité organique groupal » ?

Quoiqu'il en soit, l'« esprit groupal », tel que conçu par McDougall, se définissait de façon strictement empirique à partir de cinq critères objectivables, partant difficilement contestables :

- la continuité d'existence du groupe malgré la remplaçabilité des individus qui le composent ;
- une idée du « groupe » apparaît dans l'esprit des membres ;
- le sentiment d'un « soi » groupal naît de l'inter-action avec d'autres groupes ;
- un corpus de coutumes et traditions se développe et s'intériorise dans l'esprit des membres ;
- se font jour une spécialisation des fonctions et une division du travail.

Floyd Allport s'attaqua au concept de McDougall avec plus de fougue que d'objectivité. Dans la foulée, il alla jusqu'à déclarer que la psychologie ne pouvait être qu'une science des individus exclusivement :

« Il n'y a pas de psychologie des groupes qui ne soit pas essentiellement et entièrement une psychologie des individus. La psychologie sociale ne doit pas être vue en opposition avec la psychologie des individus ; c'est une partie de la psychologie des individus » (Allport, 1924 ; p. 4).

Difficile de le prendre au mot : il ne pourrait alors exister d'action de groupe mais uniquement la somme des actions de chacun prises séparément. Les relations « sociales » n'ont en ce cas pas de réalité propre (elles se ramèneraient au mieux à des relations interindividuelles) et notamment le concept de « champ psychosocial », cher à Lewin, n'a pas de raison d'être.

Jean-Léon Beauvois (1995) a écrit fort lucidement à ce propos :

« Il reste que l'influence d'Allport fut considérable : il y est pour beaucoup, si la psychologie sociale est restée si proche de la psychologie, au point d'être devenue (...) une « psychologie sociale des psychologues » pour laquelle les phénomènes interpersonnels de groupe, lorsqu'ils ne sont pas dérivés de ce qu'on connaît de la psychologie individuelle, ne peuvent être que des illusions ou des abstractions dégradées » (*ibid.*, p. 152).

Donald Campbell (1958) a heureusement réouvert le débat relatif à la nature des « entités sociales ». Notons qu'il parle d'« agrégats » de personnes et d'« entités sociales », lorsqu'il propose le néologisme « entitativité » pour rendre compte de l'impression d'entité unifiée qu'un agrégat peut donner. Pour Campbell d'ailleurs le sociologue est parfaitement justifié de diagnostiquer des entités sociales, comme l'est le biologiste de parler d'organismes :

« Il y a une inconsistance fondamentale dans l'utilisation du nominalisme. La construction d'entités par les sociologues est considérée comme une fiction alors que les constructions d'entités par les psychologues, comme les personnes, les individus et les organismes se voient dotées d'un statut réel, plutôt que d'être traités comme nominales. Inutile de dire que tel nominaliste inconsistant est bien souvent un psychologue qui jette un coup d'œil au-delà de la clôture dans le jardin de son voisin sociologue » (*ibid.*, p. 24).

Groupements fictifs ou groupes réels ? Les entités sociales des sociologues

Faute d'un souci taxinomique minimal, pour nombre de chercheurs censés se focaliser sur le psychosocial, le groupe n'est pas ou plus la réalité concrète, l'unité sociale réelle qu'appréhendent depuis des siècles sociologues, politicologues, philosophes, économistes, anthropologues et bien d'autres.

Et pourtant ces collectifs réels sont perceptibles du dehors. Nombreux sont ceux qui mirent l'accent sur leur visibilité, en ce qu'ils disposent d'objets matériels à usage collectif et à signification souvent symbolique : cela va de l'uniforme des agents de police au maillot distinctif de l'équipe de football, de la carte de militant syndical au passeport du citoyen d'un pays, de l'hymne national à l'œillet de la révolution portugaise, du crucifix du catholique à la faucille et au marteau du militant communiste, du temple de l'Église de scientologie à l'Hôtel de ville. Pour les sociologues, contester l'existence de groupes sociaux ou autres formations sociales relève de l'aberration...

D'ailleurs, sociologues, politicologues, criminologues, démographes, anthropologues sociaux et culturels ont depuis longtemps développé une réflexion approfondie à propos des sociétés, formations et groupes sociaux existants, nonobstant les idiosyncrasies des percevants. Une telle approche se réfère explicitement à des pluralités de personnes ayant une réalité opérationnelle. Ceci n'est pas sans incidence taxinomique.

Sorokin (1950/1959), s'est gaussé jadis avec une férocité goguenarde du triomphalisme naïf de nombre d'auteurs américains des années quarante et cinquante s'imaginant inventeurs de l'approche groupale. Il inventorie maints penseurs répartis sur quelques dizaines de siècles ayant écrit sur les groupes sociaux qu'il s'agisse : à Babylone, dix-sept siècles avant Jésus-Christ, des auteurs du code d'Hammourabi qui structure la société en trois classes sociales et nuance le droit familial ; d'Aristote et sa « Politique » qui débute par une étude du « groupe domestique » ; des légistes romains, initiateurs des concepts de statut, pouvoir, consensus, dominance, tellement prégnants et toujours actuels pour tout praticien du groupe.

Quant aux pratiques groupales, elles ont souvent différencié et aménagé relations interpersonnelles, intragroupales et même intergroupales : saint Benoît ne prônait-il pas la constitution séparée de fédérations limitées à six unités de douze moines chacune ? la « Société des Amis » ou « Quakers » n'insistait-elle pas pour tenir, strictement en groupes restreints, un culte religieux en rond et sans hiérarchie ? Fourier ne préconisait-il pas l'enrôlement des enfants dans des « petites hordes » aux fonctions bien différenciées ? les concepts d' « *in-group* » et « *out-group* » ne viennent-ils pas du sociologue G. Sumner (1906) signifiant par là le processus de monopole de valeurs que s'octroie une entité sociale quelconque, les non membres étant rejetés comme inférieurs ? Et comment ne pas citer l'œuvre, vieille d'un siècle, de Tönnies, de Simmel, de Durkheim, de Westermarck, de Weber, de tant d'autres sociologues et ethnologues ?

- La définition de surface généralement donnée de la sociologie est bien « la science positive des faits sociaux ». À ce propos Henri Janne commente :

« ... *le fait social* est relationnel et en conséquence vecteur de force sociale (capacité d'influencer) ; il est récurrent ; il représente une moyenne typique et normative pour chaque espèce de relations sociales ; il est normal ; il est contraignant sous un contrôle plus ou moins extérieur ou intériorisé et plus ou moins consciemment subi ; il est extérieur en ce qui concerne l'individu et dans ce sens 'préétabli' ; il se trouve plus ou moins institué et en conséquence intégré dans des structures hiérarchisées ; il est fonctionnel et contribue à la perpétuation d'une configuration sociale déterminée qui est un système structuré de relations individuelles » (1968 ; p. 29).

La dite définition, somme toute approximative, est commentée sur seize pages et près de sept cent lignes. Pour simplifier, disons qu' « un ensemble d'êtres humains ne devient un groupe que si ces êtres humains sont effectivement unis par un *lien social* »².

Cette notion de *lien social*, ou *rapport social* ou encore *relation sociale* est à différencier de la notion de *relation interindividuelle* :

« Une relation humaine sera qualifiée de sociale (...) en ce que ses aspects psychologiques ne sont pas propres à celle-ci, mais semblables dans toutes les relations de ce type. C'est le cas de (...) la relation de subordination d'un employé à l'égard de son directeur, à la condition qu'elle s'insère dans le type ordinaire de telles relations ; elle est normale, fonctionnelle et récurrente. Au contraire si (...) son directeur le hait en tant qu'individu, le rapport sera psychologique » (*ibid.* ; p. 31).

2. P. Minon : *Aspects d'un groupe social*, Faculté de Gestion, d'Économie et de Sciences Sociales, Liège, notes de cours, p. 81.

Edward Sapir (1949/1967-1969) a insisté sur le fait que ces relations semblables sont à la fois modélisées et inscrites dans le temps.

« ... si l'on examine ce qui répond à certaines normes de conduite élaborées par l'homme au contact de l'homme et transmises par la tradition, on parle de comportement social ... (qui) n'est autre qu'... un agencement d'éléments de comportements individuels, ceux qui renvoient à des modèles culturels inscrits ... dans des chronologies historiques » (*ibid.*, p. 38).

• Des *typologies* des phénomènes sociaux ont été proposées. Et notamment G. Gurvitch (1963) a distingué trois plans :

- le *plan macrosociologique*, celui des *sociétés « globales »* : larges ensembles sociaux, censés susceptibles de satisfaire l'essentiel des besoins de leurs membres ;
- le *plan mésociologique*, celui des « *groupements partiels* » : familles, classes sociales, collectivités, associations...
- le *plan microsociologique*, celui des « *formes de sociabilité* ».

Notons que les sociologues contemporains, à propos du plan intermédiaire de Gurvitch, utilisent le concept de « formations sociales » ou « formations collectives ». Entendons par là : un ensemble d'individus, unis par un lien social, ayant en commun des modèles culturels ou subculturels, contribuant à développer des processus de normalisation et uniformisation d'une part, de redistribution du pouvoir, des statuts, positions et rôles d'autre part... Ces relations sont sociales et dès lors normales, fonctionnelles, récurrentes.

Le « groupe social » n'est alors qu'un des « *sous-systèmes* » inclus dans une *typologie des « formations sociales »*, où l'on retrouvera notamment les collectivités et les organisations. Chacune de ces formations ferait partie intégrante d'une (et parfois de plusieurs) « société globale », entité sociale plus englobante.

Le « groupe social »

«... s'entend d'une formation sociale à l'intérieur de laquelle les individus sont en interaction selon des règles fixées ou, si l'on préfère, nouent des rapports sociaux caractéristiques (critère objectif), partagent le sentiment de constituer une entité particulière (premier critère subjectif), en sorte que les membres pourraient s'y reconnaître comme tels (second critère subjectif). Par conséquent, ce ne sont ni la proximité physique, ni la ressemblance physiologique, ni le 'nominalisme' statistique qui fournissent le critère de la distinction... : il importe de ne pas confondre groupe social et catégorie sociale » (*De Coster, 1990 ; p.125*).

« ... est constitué d'individus unis par des relations dont le caractère fonctionnel l'emporte sur des aspects dysfonctionnels et dont le réseau s'organise par complémentarité. Le groupe social a un objet manifeste qui consiste en la réponse à un besoin objectif ou subjectif des membres ; relativement à ce besoin les membres ont entre eux plus de relations qu'ils n'en ont avec des individus extérieurs au groupe ou avec d'autres groupes » (*Janne, 1968 ; p. 167*).

« ... est une collection d'individus entre lesquels existent des rapports sociaux positifs et complémentaires... Parmi les groupes sociaux... les uns s'interpénètrent, admettant des membres communs, les autres sont mutuellement extérieurs... la pluralité des groupes sociaux ne coexistant pas seulement dans l'espace, mais en état d'interpénétration partielle » (*Dupréel, 1945 ; p. 8-10*).

Le concept « *collectivités* » recouvrirait un assez grand nombre de réalités distinctes : strates sociales (classes, castes...), agglomérations (urbaines, rurales, industrielles...), ethnies (« races », peuples), etc. On y rangerait les « mouvements sociaux » au sens où l'entendaient S. Milgram et H. Toch (1969) ; de même ce que von Wiese (1933) appelait « masses abstraites » et Gurvitch (1963) « masses à distance »,

notamment les publics, l'ensemble des mécontents, les 'économiquement faibles' pour autant qu'ils soient conscients de l'affinité de leur situation. Dans la même ligne, D. Oberlé et V. Aebischer (1990) proposent le concept de « communautés de pensée et d'action », lesquelles rassembleraient les personnes qui, partageant certaines normes culturelles, n'ont pas nécessairement entre elles des relations directes. Il est même envisageable de répertorier parmi les 'collectivités' ce que von Wiese dénommait « les collectifs abstraits » notamment l'État et l'Église.

Les « *organisations* » ou « *associations* », elles, pourraient être définies comme des artefacts, formations sociales que des individus ont délibérément fondées et construites et au sein desquelles ils aménagement des moyens de décision, d'exécution, de contrôle, le tout en vue d'un objectif spécifique, déterminant le sens général des interactions entre les personnes associées à la poursuite de cet objectif.

Soulignons que toutes ces formations sociales ont en commun notamment une stabilité et une durée, une certaine historicité, une modélisation uniformisante, et partant une unité, certains aménagements intégrateurs.

Dans les trois cas, on se situe sur le plan « social ».

Leur spécificité est relative, pour les groupes sociaux, à l'importance des interactions interpersonnelles ; pour les collectivités à la faiblesse ou à la fragmentation des interactions ; pour les organisations au caractère délibéré du processus associatif.

Enfin la *Société Globale* est parmi les entités sociales « fondées sur des structures plus ou moins rigides, stables et hiérarchisées, l'unité la plus consistante et la plus marquée. La Société globale... englobe les hommes dans leur ensemble sur un territoire donné » (Janne, 1968 ; p. 32). Elle « s'entend des ensembles sociaux les plus larges qui puissent être distingués... et à l'intérieur desquels la vie en commun est organisée de manière à répondre, pour le moins, aux besoins élémentaires des individus » (De Coster, 1990 ; p. 163).

La plupart des sociologues inclinent à réserver, autant que faire se peut, l'emploi du vocable « société » aux seules « sociétés globales ». On se situe alors sur le plan « sociétal ».

À quoi ne devrait pas s'appliquer le concept « groupe »

En stricte taxinomie, le concept « groupe » est à distinguer des concepts de « paire, dyade ou couple », d'« agrégat », de « masse », de « catégorie », de « société ». Il y a également lieu de différencier le groupe « social » du *construct* groupe « restreint ».

Ni à deux, ni à plusieurs, ni similaires

Robert de Piles écrit fin du XVII^{ème} siècle : « un groupe est un peloton de plusieurs corps assemblés ». En italien *gruppo* ou *gropo*, au sens de nœud ou d'assemblage d'objets tellement rapprochés que l'œil les embrasse à la fois, se rencontre alors chez les peintres et sculpteurs : c'étaient des termes d'atelier. Les artistes, pour qui le voyage en Italie s'imposait, ramenèrent le mot dans leurs bagages.

En 1801 est répertorié pour la première fois le substantif « groupement » : « action de mettre ensemble », au sens plus extensif et plus vague que « groupe ».

Ultérieurement sociologues et anthropologues culturels différencient « groupe » de « paire, couple ou dyade » en ce que pour eux la relation sociale dépasse explicitement la relation interindividuelle.

Ils différencient de même « groupe » et « agrégat » qu'il s'agisse de l'agrégat physique, ensemble d'individus accolés par simple proximité, ou de l'agrégat statistique défini comme des personnes présentant des caractéristiques quantitatives ou numérables communes.

De même ni l'analogie ni la similitude ne fondent l'unité groupale.

Ni en tas, masse ou foule

« Groupe » ne s'identifie pas non plus à « masse », mot applicable à toute accumulation d'éléments distincts nombreux réunis dans un ensemble. Dérivant du grec « pétrir », il signifie toujours en grec moderne « pâte » et « amas ». Il s'agit ici des masses dites « rassemblées » ou « concrètes » c'est-à-dire des manifestations et des foules, nettement différenciées dans la littérature sociologique, des « formations sociales », l'unité de temps et de lieu ne créant pas automatiquement le lien ou l'unité sociale. D'ailleurs il semble bien que tant une psychologie des foules qu'une psychologie des masses soient sur le point de se reconstituer en tant que disciplines spécifiques³.

Catégoriser n'est pas grouper

Différencions sans équivoque « groupes » et « catégories ». Les catégories sont conçues, non pas comme un simple reflet de la réalité, mais bien comme relevant d'une construction mentale : elles sont la résultante de mécanismes organisateurs dans l'appréhension du réel. Organisées, les catégories le sont mais à détermination partielle : ce sont des *ensembles flous*⁴. Et le fait, pour un certain nombre de personnes, d'être rattachées à de tels ensembles flous n'implique aucunement leur participation à un groupe.

Les sociologues ont toujours distingué « groupes sociaux » et « catégories sociales » :

« Les catégories sociales, opposées aux groupes et aux collectivités, sont des agrégats de positions et de statuts sociaux dont les détenteurs ne sont pas en interaction sociale » (*Merton, 1957/1965 ; p. 249*).

« La catégorie sociale n'a de réalité collective que dans l'esprit du chercheur qui rassemble abstraitement un certain nombre d'individus sur la base d'une ou plusieurs caractéristiques » (*De Coster, 1990 ; p. 23*).

Et notamment les catégories dites « démographiques », celles d' « état-civil », répertoriées dans tant de recherches (sexe, classes d'âge, lieu d'habitat, classes socio-économiques, statut social, niveau de revenu, etc) ne définissent aucunement des groupes.

3. Cf. Moscovici S. (1981): *L'âge des foules*. Paris, Fayard et Rouquette M.-L. (1994): *Sur la connaissance des masses. Essai de psychologie politique*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

4. Cf. Corneille O. (1997): *La catégorisation sociale*. In J.-P. Leyens et J.-L. Beauvois, *L'ère de la cognition*, Grenoble, Presses Universitaires, p.34-45

De même, lorsqu'un chercheur imaginatif classifie les membres de son échantillon en fonction de traits de personnalité mesurés par tel test adéquat, il ne dépasse pas le processus de catégorisation ; il n'y a pas de « groupe social » réunissant ceux qui sont à la fois vindicatifs, stressés et agressifs... ; quant à l'ensemble des personnes qui auraient une forte 'pulsion de mort', elles ne constituent pas un groupe... heureusement.

Société n'est pas groupe

Le concept de « société » ou de « société globale » se situe au plan « macrosociologique », en opposition au plan mésosociologique, celui des « groupements partiels », autrement dit des « formations sociales » dont le groupe social est un des sous-systèmes. La « sociétalité » rend compte des sociétés globales. D'ailleurs une psychologie sociétale s'esquisse timidement (*cf. Himmelweit et Gaskell, 1990*), ayant quelque difficulté à se dégager tant de la psychologie politique que de la psychologie culturelle et parfois d'une ethnopsychologie auxquelles elle est susceptible de se superposer sous bien des aspects. Songeons à feu la « *Revue de Psychologie des Peuples* » de l'Institut Havrais !

Groupe « social » n'est pas groupe « restreint »

La démarche scientifique, n'ayant pas la prétention de s'identifier à la réalité, se satisfait d'élaborer des « constructs », édifices conceptuels structurés, circonscrivant des isolats abordables selon une méthodologie appropriée soigneusement définie.

La dynamique des « groupes restreints », invention quasi posthume de Lewin, est un de ces constructs. Elle ne s'identifie aucunement à la psychologie sociale des groupes. Elle décante le groupe « psychosocial » (tout groupe social est par définition psychosocial, puisque composé d'êtres humains), afin de contrôler avec une certaine efficacité un quota satisfaisant d'interactions et de processus repérables. Elle aborde *de facto*, non pas le groupe social, mais uniquement le « groupe restreint », sous l'angle du seul changement au sein de la totalité et des constituants du champ groupal. L'objet matériel reste le « groupe psychosocial » encore que décanté ; ce qui différencie l'approche, c'est l'objet « formel », le point de vue auquel on se place.

Le « groupe restreint », se définit par une unité de temps et de lieu, un *ici et maintenant*, une perception interpersonnelle effective, une dimension réduite au-delà du quatuor, une signification, raison d'être et de rester ensemble, une intention ciblable, un sort commun expérimenté, des processus de liance et d'interactivité effective, une certaine entitativité, une durée suffisante⁵.

Le « groupe restreint » n'est donc caractérisé ni par l'historicité, ni par la stabilité, non plus que par la modélisation uniformisante et l'unité intégrée qui sont le propre du groupe social. S'il est dit « restreint », c'est moins pour insister sur le petit nombre de personnes qui y participent, que pour se référer à ces seuls groupes circonscrits spatio-temporellement *ici et maintenant* et dont les membres ont la double possibilité d'une perception réciproque et d'une interaction effective directe.

5. Cf. P. De Visscher (2001) : chapitre 2, « La dynamique des groupes : ensemble flou ou définitions fluides », p. 55-82 ; chapitre 5, « Le construct "restreint" du groupe psychosocial », p. 133-178 ; chapitre 6, « Le construct "dynamique" du groupe psychosocial », p. 179-205

Bien sûr certains « groupes sociaux », notamment ceux dits « primaires », peuvent dans certaines circonstances s'identifier à des « groupes restreints » et être analysés comme tels.

Un souci de rigueur : Génidentité ou systèmes conceptuels clos ?

En 1922 Kurt Lewin débattait du concept de génidentité, le fait de considérer implicitement qu'un objet en transformation reste le même en différents endroits à différents moments. Mais si nous considérons que, biologiquement parlant, œuf, poussin, poule ou coq sont « génidentiques » tout en se situant à des moments distincts de leur développement, pourtant toutes les molécules de leur corps ont changé : pour le biochimiste comme pour le physicien, ils sont totalement différents. Il s'ensuit que ce que le biochimiste dégage à propos de l'œuf ne sera pas transposable au poussin.

À ce propos, Lewin a mis l'accent sur le caractère clos de tout système conceptuel, propre à une discipline scientifique déterminée.

Et pour nous qui nageons dans le « psycho-social », qu'est ce qui nous autorise à utiliser les données recueillies, les régularités dégagées entre deux personnes en situation de conflit pour les appliquer à ce qui se passe au sein d'un groupe restreint dont les membres se réunissent à des fins de formation, et de là les transposer à un groupe social existant (par exemple à un syndicat), voire à passer à une catégorie (comme la catégorie socio-économique du « prolétaire ») quand ce n'est pas à la Société globale ?!

Or, ils sont nombreux les auteurs à passer en toute impunité d'une entité à l'autre, à tirer des conclusions abusives en les transposant à un ensemble distinct de celui qui fit l'objet de leur souci.

Je crois indispensable que chaque scientifique délimite le plus exactement possible le plan sur lequel il se focalise. *Une taxonomie précise du psycho-social n'est pas sans utilité. Elle devrait intégrer les préoccupations tant des sociologues que des psychologues.*

Willem Doise (1982) a induit un progrès décisif : au-delà de la distinction entre intra-individuel et interindividuel, il a fait prendre conscience des positions ou statuts de chacun dans le tissu des relations sociales ainsi que des systèmes de croyances, valeurs, idéologies que chacun transporte avec et malgré soi. Il me semble cependant que, bien que sociologisante, une telle typologie relève d'une psychologie sociale des psychologues. Elle gagnerait à être modulée pour intégrer davantage le point de vue des sociologues. C'est ce qui m'a amené à proposer ce qui suit.

Une taxinomie du psycho-social

Je résume et paraphrase ici ce que j'ai développé plus longuement ailleurs (*De Visscher, 2001 ; p. 45-54*) en qualifiant huit champs d'intérêt distincts, objets « matériels » taxinomiquement différenciables, susceptibles d'une approche psychosociale spécifique :

- L'*individualité*, qui se rapporte aux processus intra-individuels et interindividuels : secteur hyper-privilegié dans les démarches scientifiques actuelles ;

- La *dualité* s'attache à la spécificité des processus en dedans et entre des dyades/paires/couples/ duos :
- Le vocable *microgroupalité* qualifie ces entités de faible dimension où la relation interpersonnelle et l'impact des dyades occupe pratiquement tout le terrain : triades/trios et tétrades/quatuors. Bien des travaux expérimentaux déclarant étudier les groupes s'arrêtent à l'examen de paires, trios ou quatuors sans analyser attentivement les processus groupaux et intra-groupaux, pour ne s'attacher qu'aux seuls processus interpersonnels ;
- Le plan de la *groupalité* appréhenderait les groupes spatio-temporellement localisés qui répondent au construct « restreint » du groupe psychosocial (« *face-to-face* » en anglais, « groupal » et « groupalité » étant des néologismes forgés par Didier Anzieu), décanté pour devenir éventuellement objet matériel de la « dynamique des groupes » ;
- La *massalité* se rapportant uniquement aux masses concrètes, rassemblées : manifestations et foules ;

Les plans massal et groupal ont en commun, outre la localisation spatio-temporelle, de n'avoir pas à requérir, contrairement aux plans social et sociétal, historicité et modélisation intégrative.

- Le plan de la *socialité* est celui des « formations sociales », entités psychosociales ayant une réalité sociologique effective, à l'intérieur desquelles les relations se définissent comme normales, fonctionnelles, récurrentes, modélisées et inscrites dans le temps.

La socialité peut être :

- *groupale*, s'attachant aux différents « groupes sociaux » : leurs membres sont en interaction pas nécessairement directe mais selon des règles fixées ;
- *collectivale*, renvoyant à tout type de collectivités, urbaines, rurales, mais aussi aux classes sociales, communautés de pensée, d'attitudes ou d'action, mouvements sociaux, etc. ;

Plan	Niveau d'analyse	Relations	Exemples d'auteurs : travaux
Individualité	entre individus	Interindividuelles	Buber : <i>Ich und Du</i>
Dualité	entre dyades	Interdyadiques	O'Neal : <i>Le mariage ouvert</i>
Microgroupalité	entre microgroupes	Inter(micro)groupales	Rabbie, Horwitz : <i>Effet discriminatoire</i>
Groupalité	entre groupes restreints	Intergroupales	Sherif : <i>La caverne des voleurs</i>
Catégorialité	entre catégories	Intercatégoriales	Cantril : <i>Public opinion</i>
Massalité	entre masses concrètes	Intermassales	Tchakhotine : <i>Le viol des foules</i>
Socialité			
– groupale	entre groupes sociaux	Intersociogroupales	Mandelbaum : <i>Groupes de soldats et soldats noirs</i>
– collectivale	entre collectivités	Intercollectivales	Warner : <i>Yankee City Series</i>
– organisationnelle	entre organisations	Interorganisationnelles	Morel : <i>Stratégies syndicales et pouvoir patronal</i>
Sociétalité	entre sociétés globales	Intersociétales	Hofstede : <i>Différences culturelles dans le management</i>

- *associative* et/ou *organisationnelle*, regroupant l'ensemble des artefacts délibérément fondés et structurés en vue d'objectifs spécifiques : associations, organisations, entreprises.

- La *sociétalité* rend compte des « sociétés globales ».
- La *catégorialité* s'entend de l'ensemble des modes de catégorisation par agrégats, analogies, ressemblances, attribution d'une qualité, existence d'un point commun, et toutes mises ensemble conçues par un percevant.

Relations entre « groupes » ou quête problématique entre ensembles flous ?

C'est ma conviction que la confusion (du latin *confusus* : tout mêlé dans un récipient) entre « groupe » et « catégorie », fréquente en recherche expérimentale, est à éviter absolument. Dans trop d'articles soumis aux périodiques scientifiques, apparaissent des agrégats, des rassemblements artificiels, des caractérisations parfois dues au seul expérimentateur, mais présentées comme des « groupes ». On parle de « groupe » expérimental et de « groupe » de contrôle, alors qu'on se contente d'appliquer certaines procédures à un ensemble de personnes au sein d'une « catégorie » spécifique. Les sujets d'étude, pas toujours échantillonnés de façon probabiliste ni même représentative (ces sempiternels étudiants de 1^{er} cycle récoltés au petit bonheur la chance dans les couloirs de l'université !!), sont parfois examinés non pas en groupe ou à tout le moins ensemble mais séparément et successivement.

Le concept « groupe » doit être réservé à des entités psychosociales ayant une réalité effective. Dans tous les autres cas il importe prioritairement, qu'en ce qui concerne les mises ensemble conçues par un percevant, le concept « catégorie » soit employé. L'identité sociale que chacun acquiert à travers son appartenance à diverses entités sociales ou à diverses catégories. la référence, l'identification, l'autocatégorisation ne peuvent, à elles seules, créer un groupe en tant que réalité sociale effective.

Je propose fermement que l'on s'habitue à parler de relations « intercatégories » ou « intercatégoriales » en lieu et place de l'inapproprié « intergroupes » à réserver strictement aux groupes effectifs.

À strictement parler, il est taxinomiquement indiqué que l'on différencie avec précision les groupes sociaux des groupes restreints, des collectivités, des organisations, des masses, des sociétés globales, tels que repris dans le tableau 1 (*cf. page précédente*).

L'effort d'une telle mise au point taxinomique devrait aider à différencier complexité et chaos, réalité et faux-semblant, et peut-être à restaurer la focalisation psycho-sociale dans sa globalité.

Certes, peu de psychologues sociaux ont été en mesure d'acquérir la double formation : psychologue et sociologue. Mais à tout le moins peut-on supputer que chacun ait intégré une formation socioculturelle minimale. Ceci n'est hélas pas toujours le cas. Pire, à l'époque où je coordonnais les programmes Erasmus du « D.E.P.S.A. » (Diplôme européen de psychologie sociale appliquée), les confrontations entre responsables des programmes de psychologie sociale de quatorze universités européennes aboutirent à un constat étonnant : dans plusieurs universités du plus haut niveau, les programmes de formation des futurs psychologues sociaux ne comportaient aucun enseignement de sociologie, d'anthropologie culturelle, de géographie humaine, d'économie politique. Il y a quinze ans de cela : je crains que cela n'ait guère changé depuis.

Et pourtant ce n'est pas dans l'univers de l'enseignement et de la formation psychosociale qu'il y a lieu de faire des coupes sombres ! Frank Herbert, l'auteur de *Dune*, ne dit-il pas : « C'est à l'heure du commencement qu'il faut particulièrement veiller à ce que les équilibres soient précis ». Voilà qui m'est occasion, en conclusion provisoire, de replacer un dit de Kurt Lewin : « Si vous voulez savoir comment quelque chose fonctionne, essayez de la changer ».

Références

- ALLPORT F. H. (1924): *Social Psychology*. New York, Houghton Mifflin.
- BEAUVOIS J.-L. (1995): Le statut du concept de groupe et l'articulation psychosociale. In G. Mugny, D. Oberlé et J.-L. Beauvois (Dir.), *Relations humaines, groupes et influence sociale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- CAMPBELL D. (1958): Common fate, similarity, and other indices of the status of aggregates of persons as social entities. *Behavioral Science*, 3, p. 14-25.
- CAPOZZA D. et VOLPATO C. (1994): Relations intergroupes : approches classiques et contemporaines. In R. Bourhis et J.-P. Leyens (Dir.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège, Mardaga.
- DE COSTER M. (1990): *Introduction à la sociologie*. 2ème édition, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- DE VISSCHER P. (1991): *Us, avatars et métamorphoses de la dynamique des groupes. Une brève histoire des groupes restreints*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- DE VISSCHER P. (2001): *La dynamique des groupes d'hier à aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DOISE W. (1982): *L'explication en psychologie sociale*. Paris, Presses Universitaires de France.
- DUPRÉEL E. (1945): *Le pluralisme sociologique*. Bruxelles, Office de Publicité.
- GURVITCH G. (1963): *Traité de sociologie*. 2 tomes, 2ème édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- HIMMELWEIT H. et GASKELL G. (1990): *Societal Psychology*. Londres, Sage.
- JANNE H. (1968): *Le système social. Essai de théorie générale*. Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie.
- LEWIN G. W. (Dir.)(1948): The Background of Conflict in Marriage, ch. 6, in *Reading Social Conflict*, New York, Harper.
- LEWIN K. (1922): *Der Begriff des Genese in Physik, Biologie und Entwicklungsgeschichte*. Berlin, Springer.
- LEYENS J.-P. (1997): Cognition sociale et relations intergroupes. In J.-P. Leyens et J.-L. Beauvois (Dir.), *L'ère de la cognition*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- MCDUGALL W. (1920). *The Group Mind*. New York, Putman's Sons.
- MERTON R. (1957/1965): *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris, Plon. Traduit de l'anglais, 2ème édition.
- MILGRAM S. et TOCH H. (1969): Collective behavior: Crowds and social movements. In G. Lindzey et E. Aronson (Dir.), *The handbook of social psychology*. Reading, Massachusetts, Addison-Wesley, 2ème édition.
- OBERLÉ D. et AEBISCHER V. (1990): *Le groupe en psychologie sociale*. Paris, Dunod.
- ROUQUETTE M.-L. (1981): Le groupe : présence d'une notion et absence d'un concept. *Cahiers de psychologie cognitive*, 1.
- SAPIR E. (1949/1967-1969): *Anthropologie*. Paris, Editions de Minuit. Traduit de l'anglais *Selected writings in language, culture and personality*.
- SOROKIN P. (1950/1959): Excursion au pays des merveilles : les atomes sociaux et les petits groupes. Chapitre X, p. 271-316, in *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, Paris, Aubier. Traduit de l'anglais, 1950, *Fads and Foibles in modern sociology and related sciences*.
- SUMNER G. (1906): *Folkways*. Boston, Ginn and Company.
- VON WIESE L. (1933): *System des Allgemeinen Soziologie*. Berlin, Duncker und Humboldt.